

qu'ils soient soudainement devenus les champions de la Société et de ses programmes. J'ai l'impression qu'ils sont moins en désaccord avec les idées du ministre qu'avec sa façon de les présenter. J'ai peine à comprendre comment tous ces blâmes pourraient être pertinents, puisque Radio-Canada ne relève pas de son ministère. S'il s'agissait du ministère des Travaux publics ou du ministère de la Défense nationale, par exemple, je comprendrais que si l'un ou l'autre des deux ministres critiquait son propre ministère, nous estimerions cela déplacé puisque ces services seraient sa responsabilité. Nous dirions que le ministre ne devrait pas blâmer son ministère, puisqu'il a le pouvoir de renvoyer ses adjoints ou ses hauts fonctionnaires. Toutefois, je me demande ce que les honorables députés de l'opposition diraient si le ministre essayait d'intervenir dans les affaires de Radio-Canada.

Les vis-à-vis disent que l'honorable représentante aurait dû s'abstenir de faire les remarques qu'elle a faites, mais ne souffient mot de la manière dont elle aurait dû s'y prendre pour critiquer Radio-Canada si elle avait de bonnes raisons de le faire. En d'autres mots, d'après eux, elle devrait toujours accepter sans discussion la direction, la programmation et l'administration de Radio-Canada. Et pourtant, si elle le faisait, ils seraient les premiers à la critiquer. Elle est responsable de Radio-Canada devant la Chambre, mais elle ne peut pas s'immiscer dans ses affaires.

Une voix: Ne peut-elle prendre une décision?

M. Otto: Pourquoi ne prend-elle pas une décision, dit le député. Et quelle décision pourrait-elle prendre sans que vous l'accusiez immédiatement d'ingérence? Je le répète, le ministre a peut-être donné à ses critiques une forme que certains vis-à-vis réprouvent, mais il n'en reste pas moins que le fond de sa critique est justifié. De tous les services, Radio-Canada est probablement le seul qui soit quasi gouvernemental, quasi administratif. C'est le seul service qui n'est comptable à personne. Je me demande si beaucoup de députés le savent. Radio-Canada n'est comptable à personne.

Radio-Canada n'a pas de soucis d'argent, car les crédits sont adoptés chaque année et nul n'ose mettre en doute les sommes qui lui sont affectées. Le ministre dépose les prévisions, et parfois, bien que très rarement, il y a mise aux voix. Aucune restriction financière n'est imposée. J'attends encore le jour où quelqu'un pourra expliquer comment on pourrait faire en sorte que Radio-Canada ait des comptes à rendre, sans qu'il soit accusé d'ingérence politique. J'ignore si le projet de

loi tranche la question, mais je tenterai de m'en assurer plus tard.

Certes, Radio-Canada mérite des félicitations quant à la qualité de ses émissions. Toutefois, comme la Société n'a pas de comptes à rendre, les Canadiens, à titre d'actionnaires de Radio-Canada et de téléspectateurs, ne peuvent communiquer d'aucune façon avec les administrateurs de la Société. Nul ne peut dicter, voire proposer quoi que ce soit à Radio-Canada. Que peut faire le citoyen? Il peut écrire à la Société et lui dire qu'il n'aime pas sa politique de programmation ou son administration, mais c'est tout.

Nous n'osons pas critiquer Radio-Canada. Les députés d'en face viennent de prouver que le ministre n'ose ni faire de critiques ni suggérer d'aucune façon que Radio-Canada n'accomplisse pas convenablement sa tâche administrative. Je ne suis pas sûr que le bill prévoit des dispositions à ce sujet. Comment introduire la notion de responsabilité? Je crains que la solution de ce problème demeure lointaine. Lorsqu'il s'agit de radio-diffusion privée, le problème n'est pas grave. Toute action entraîne une réaction, car la radio diffusion privée dépend du soutien financier de l'industrie et du commerce. Toute manifestation d'irresponsabilité de sa part serait immanquablement relevée et aurait des répercussions sur son fonctionnement même. De cela, Radio-Canada ne se soucie guère.

Je pourrais peut-être en donner un exemple. En ce moment, Radio-Canada s'éloigne du coeur même du problème en matière de pollution. Certains auteurs et programmeurs se préoccupent beaucoup de la pollution de l'eau et de l'air. Nous connaissons tous ce problème. Ils montrent d'abord toutes ces images représentant les poumons des petits enfants éclatant à cause de l'air vicié et tout ce qui s'en suit. Ils couvrent tout le terrain possible. Je suppose que si nous remontions assez loin nous pourrions obtenir le même genre d'images du Paradis terrestre.

Je ne veux pas dire qu'il n'est pas temps d'agir en ce qui concerne la pollution. Toutefois, je n'ai pas encore vu d'émission de Radio-Canada qui montre l'envers de la médaille, c'est-à-dire les mesures qui s'imposent. On suggère enfin aux téléspectateurs d'écrire à leurs députés et de demander que l'on élimine la pollution. Mais nous avons une frontière, et l'industrie peut la franchir, ce qui entraînerait des économies considérables si le coût du contrôle de la pollution devait se révéler prohibitif. Et qui répondrait alors du chômage inévitable? Ce n'est pas Radio-Canada. Il est très beau sans doute de fournir une noble inspiration et un grand idéal, mais il faut que cela repose sur le sens des responsabilités.